

L'action de M. Bellenger n'a pas été circonscrite seulement à sa paroisse. Il n'est pas une seule des questions débattues depuis cinquante ans, qui ne l'ait intéressé et à laquelle il ne se soit mêlé plus ou moins directement. Nous ne voulons pas insinuer qu'il a influé sur leur règlement, ou que leur solution a été conforme à ses prévisions et à ses désirs. Non ; mais qu'importe ! Dieu ne tient pas compte des résultats, mais des intentions. Or ces intentions, elles n'avaient en vue que le plus grand bien de la religion. En tout cas, ce vieux pessimiste, — ce n'est pas nous qui l'appelions ainsi, — a vécu assez longtemps pour constater qu'il avait passablement la claire vue de ce qui se préparait.

M. Bellenger s'est éteint doucement, le 27 novembre dernier à Notre-Dame des Anges où il résidait depuis 1890, et dont il est le fondateur. Ses funérailles ont eu lieu dans cette paroisse le 1^{er} décembre, et c'est là qu'il va dormir son dernier sommeil.

Mgr Bécél

Mgr Bécél, évêque de Vannes, est mort dans le cours de novembre. Il avait toujours défendu les religieux contre leur mise hors la loi.

Son épiscopat de trente-deux ans à Vannes avait été précédé d'un apostolat en cette ville comme curé de la cathédrale. Il avait prêché aux Tuileries, sous l'Empire, en gardant toujours une indépendance bretonne qu'on lui reprocha parfois. C'est lui que Jules Simon choisit pour le préparer au grand voyage de l'éternité.

Mgr Bécél était né en 1825 et avait été sacré évêque en 1865.

Consultation

Une personne est obligée de se faire laver l'estomac tous les matins. Ayant communie peut-elle, après une demi-heure, se livrer à cette opération ?

R. Si l'on pouvait, pour la question proposée, s'en rapporter à la doctrine des anciens moralistes, la solution serait aisée. Seulement le sentiment des médecins modernes est bien différent de celui des anciens au sujet de la persistance des espèces sacramentelles.